

# L'odyssée d'Aya

Le service des Mineurs Non Accompagnés (MNA) accueille des jeunes, de 16 à 18 ans, arrivés en France sans représentant légal et pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. En 2023, 55 MNA étaient hébergés dans les 26 appartements mis à disposition dans le diffus à Nice.

Les missions principales du service consistent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, l'intégration dans la société française, l'accès aux droits et à l'autonomie des mineurs accueillis.

Il s'agit de proposer un accompagnement global adapté au projet, aux compétences et aux problématiques de chaque adolescent.

2018



Aya est née en 2005 en Côte d'Ivoire, elle a été confiée à sa grand-mère maternelle (car issue d'une union non maritale). Sa mère s'est ensuite mariée avec un homme avec lequel elle aura 3 autres enfants.



A l'âge de ses 13 ans, elle est mariée de force par son beau-père, à un homme plus âgé qu'elle, et déjà marié à une autre femme avec qui il a 3 enfants.



Au sein de ce foyer, elle est chargée des tâches ménagères quotidiennes (entretien du logement et cuisine) ainsi que de la prise en charge des enfants.



Elle tente plusieurs fois d'alerter sa famille sur ses conditions de vie difficiles (maltraitements). Après 6 mois d'union, son beau-père décide d'envoyer son petit frère vivre avec elle afin de la « soulager » de sa détresse.



Fin 2019

sa mère en leur rendant visite se rend compte de la situation chaotique dans laquelle se trouvent ses enfants et décide de les aider à fuir et leur donne un peu d'argent.

2020



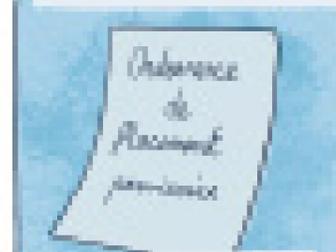
La jeune fille et son frère arrivent à la gare ferroviaire sans vraiment savoir où aller. Ils prennent le train pour le Burkina Faso puis une camionnette en direction de la Lybie. Une fois arrivés en Lybie, ils sont emprisonnés. Ils resteront captifs pendant 3 mois. Durant cette période, la jeune fille se rend compte qu'elle est enceinte de son mari. En Lybie, elle subit de multiples violences physiques et psychologiques. Un homme travaillant dans la prison décide de les faire sortir afin qu'ils intègrent son « campo »\*.



A 15 ans elle accouche de son fils en Lybie et attend environ 3 mois qu'il soit en mesure de supporter le trajet afin de se rendre en Italie.

La famille embarque alors dans un navire de fortune et se retrouve à Lampedusa puis à Rome.

Ils resteront environ 2 mois en Italie avant de rejoindre la France, en avril 2021 à Nice.



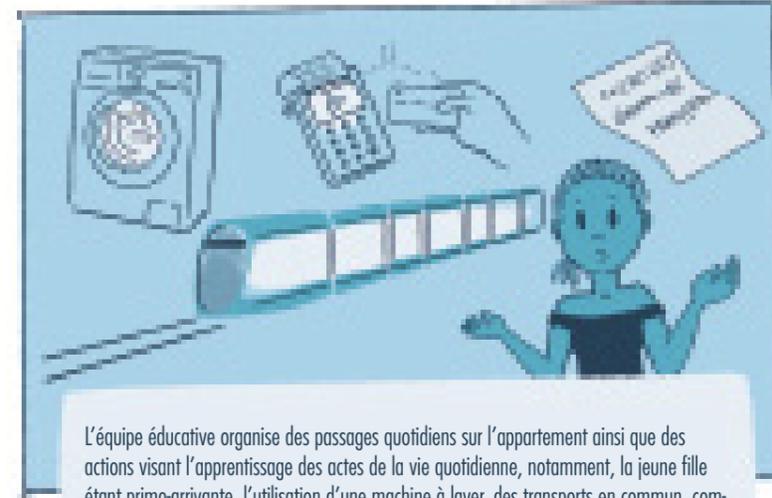
Une ordonnance de placement provisoire confie la jeune femme et son fils à l'Aide Sociale à l'Enfance à la Section MNA (Mineur Non Accompagné) du département. Son petit frère est d'abord orienté au sein d'un FEAM\*\* puis placé au sein d'une famille d'accueil au Cannet.



La jeune fille est arrivée très affaiblie et traumatisée de son parcours migratoire. Elle nous fait part de ses difficultés dans son rôle de mère.

Un suivi psychologique avec la psychologue de notre service et un travail en partenariat avec la PMI sont mis en place ainsi qu'un suivi avec une technicienne de l'intervention sociale et familiale à domicile.

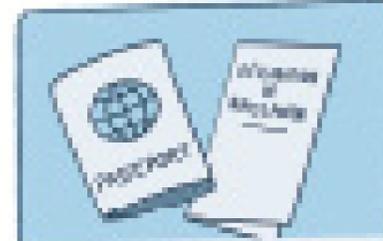
\* Bâtiments abandonnés ou grands espaces extérieurs proches de la mer  
\* Foyer de l'Enfance des Alpes Maritimes



L'équipe éducative organise des passages quotidiens sur l'appartement ainsi que des actions visant l'apprentissage des actes de la vie quotidienne, notamment, la jeune fille étant primo-arrivante, l'utilisation d'une machine à laver, des transports en commun, comment se repérer en ville, effectuer des achats... Elle bénéficie également des activités et sorties (bowling, cours de natation, balades, exercices de français...).



Souhaitant voir son petit frère, nous l'avons accompagnée à des visites médiatisées au Foyer de l'Enfance des Alpes Maritimes et avons organisé des sorties avec la famille d'accueil.

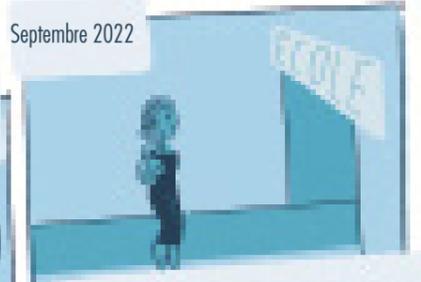


Nous avons pu reconstituer ses documents d'identité (accompagnement à l'ambassade de Côte d'Ivoire pour le passeport, déclaration de naissance de son fils auprès du Tribunal de Nice). La jeune fille a toujours été en demande d'aller à l'école, son rêve étant « devenir infirmière ».



Elle a bénéficié d'un moyen de garde ponctuel au sein d'une crèche associative à raison d'une fois par semaine environ début d'année 2022, lui permettant ainsi de dégager du temps pour souffler et prendre soin d'elle.

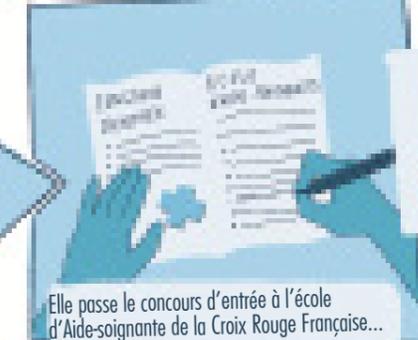
Septembre 2022



Le petit intègre cette crèche à temps plein et la jeune fille débute sa scolarité au sein de l'École de la seconde chance afin de définir son projet professionnel.



Elle effectue plusieurs stages dans différents domaines (vente, coiffure, aide-soignante). Son orientation dans le domaine médical se confirme alors.



Elle passe le concours d'entrée à l'école d'Aide-soignante de la Croix Rouge Française...

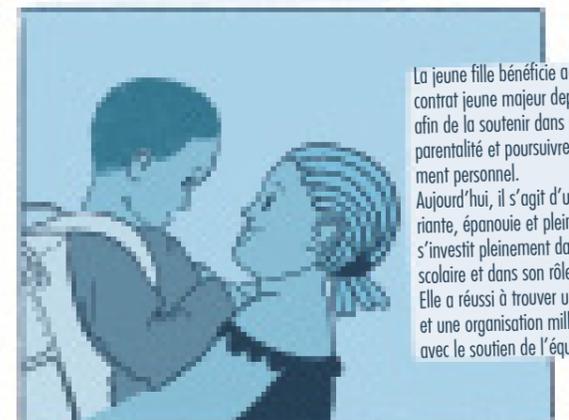
... Qu'elle réussit !

2023

Elle démarre sa formation en septembre 2023



et son fils alors âgé de 3 ans effectue sa rentrée à la maternelle.



La jeune fille bénéficie actuellement d'un contrat jeune majeur depuis mai 2023 afin de la soutenir dans sa scolarité, sa parentalité et poursuivre son développement personnel. Aujourd'hui, il s'agit d'une jeune fille souriante, épanouie et pleine de projets. Elle s'investit pleinement dans son parcours scolaire et dans son rôle de maman. Elle a réussi à trouver un équilibre et une organisation millimétrée, avec le soutien de l'équipe éducative.